






COMPTE ADMINISTRATIF 2022 NOTE DE SYNTHÈSE

pages

 BUDGET PRINCIPAL VILLE :	
Section de fonctionnement.....	1 à 6
Section d'investissement.....	9 à 11
 BUDGET RESERVES FONCIERES	12
 BUDGET MULTIACCUEIL.....	13

1 - BUDGET PRINCIPAL DE LA VILLE

En 2022, la Ville d'Avrillé, comme toutes les communes, a été confrontée à une inflation galopante à laquelle elle a su répondre avec beaucoup de détermination et d'agilité.

La conséquence directe de cette politique volontariste en matière de finances est que la municipalité a su en permanence conserver la maîtrise de son budget, comme depuis le début du mandat, et même dégager des marges appréciables qui, ces deux paramètres réunis, lui ont permis à la fois de garder le cap de son programme et de limiter l'impact de la hausse des prix pour les particuliers et les entreprises.

Les conditions d'exploitation 2022 s'apprécient à partir de l'étude des charges et produits de fonctionnement REELS. Le différentiel entre ces deux agrégats représente la capacité d'autofinancement dégagée par l'exploitation au cours de l'exercice.

- A noter, la colonne « PREVU » intègre le budget initial ainsi que les décisions modificatives de crédits.

A – Section de fonctionnement

Libellé dépenses et recettes	PREVU 2022	C.A.2022	% REALISATION	ECART EN €
Charges à caractère général	3 861 746,12	3 502 340,80	90,69%	-359 405,32
Charges de personnel	8 361 000,00	8 357 924,26	99,96%	-3 075,74
Atténuations de produits	14 510,00	14 510,00	100,00%	0,00
Autres charges de gestion courante	1 875 895,00	1 825 343,06	97,31%	-50 551,94
Total des dépenses de gestion courante	14 113 151,12	13 700 118,12	97,07%	-413 033,00
Charges financières	140 000,00	110 479,62	78,91%	-29 520,38
Autres dépenses (imprévues et provisions)	25 000,00		0,00%	-25 000,00
Charges exceptionnelles (Hors cessions d'immo.)	18 700,00	17 150,98	91,72%	-1 549,02
Total des dépenses réelles de fonctionnement	14 296 851,12	13 827 748,72	96,72%	-469 102,40
Impôts et taxes	13 016 000,00	13 192 517,34	101,36%	176 517,34
Dotations et subventions	2 675 500,00	2 685 102,21	100,36%	9 602,21
Produits des services et autres	1 165 389,00	1 238 747,77	106,29%	73 358,77
Atténuations de charges	50 000,00	75 097,73	150,20%	25 097,73
Total des recettes de gestion courante	16 906 889,00	17 191 465,05	101,68%	284 576,05
Produits exceptionnels (Hors cessions d'immo.)	39 650,00	40 218,52	101,43%	568,52
Total des recettes réelles de fonctionnement	16 946 539,00	17 231 683,57	101,68%	285 144,57
AUTOFINANCEMENT BRUT	2 649 687,88	3 403 934,85	128,47%	754 246,97

En dépenses réelles de fonctionnement, la réalisation budgétaire s'élève à 96,72% des prévisions annuelles. Les charges à caractère général enregistrent -359 405,32 € par rapport à la prévision et ce malgré l'inflation qui sur 1 an (nov 2021 à nov 2022) s'établit à 5.2% (Insee)

Côté recettes, la prévision 2022 est réalisée et dépasse les prévisions (au total + 1.68% soit + 285 144,57€).

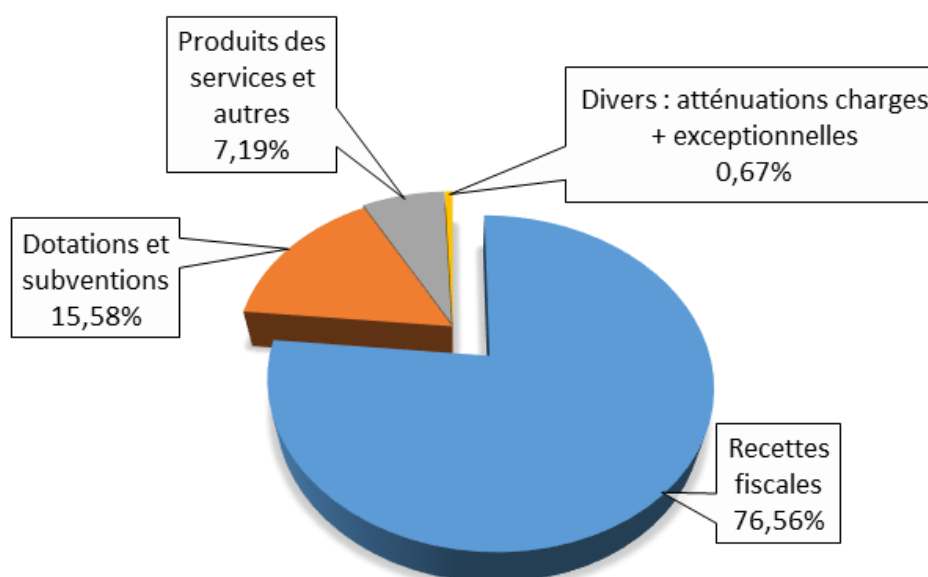
Ce sont sur les impôts et taxes que l'évolution a été la plus significative. Elle s'explique par l'attractivité du territoire une nouvelle fois confortée par les produits de droits de mutation en forte augmentation (+177 364 €).

Ces deux tendances permettent d'afficher, en fin d'exercice, un autofinancement BRUT de 3 403 934,85€ avant remboursement des emprunts en investissement.

Les recettes de fonctionnement

Répartition des recettes réelles de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 17 231 683,57 € et ont été réalisées à hauteur de 101,68%. Elles se répartissent en 4 grandes catégories : les recettes fiscales incluant les dotations d'Angers Loire métropole ; les dotations d'Etat, les produits des services et les recettes diverses.



Répartition des recettes fiscales « impôts et taxes »

En ce qui concerne la taxe d'habitation et afin de compenser la suppression de cette recette pour la ville, la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB) est intégralement transférée aux communes depuis le 1er janvier 2021. Enfin, un mécanisme de coefficient correcteur (COCO) est mis

Analyse	PREVU	CA 2022	Evolution sur PREVU	
			En €	En %
Impositions directes TH,TFB, TFNB	10 269 000	10 233 987	- 35 013	-0,34%
Dotations fiscales ALM	1 635 700	1 656 269	20 569	1,26%
Produits des droits de mutation	759 300	936 664	177 364	23,36%
Taxe sur l'électricité	250 000	267 630	17 630	7,05%
Taxe sur la publicité	90 000	89 482	- 518	-0,58%
Autres recettes fiscales	12 000	8 485	- 3 515	-29,29%
Impôts et taxes	13 016 000	13 192 517	176 517	1,36%

en place pour garantir la compensation à l'euro près des communes. Pour 2022 ce coefficient correcteur a été pour la commune de +808 069 €

Les dotations de l'Etat

Elles sont constituées de la Dotation globale de fonctionnement (DGF) pour 1 463 313 €, de la dotation de solidarité Urbaine (DSU) pour 134 606 €, et de la Dotation Nationale de péréquation (DNP) pour 113 084 €

Ces recettes représentent 1 711 003 € soit 10,12% des recettes de gestion courante en 2022 contre 17% (2 694 000€) avant la réforme 2014 des dotations de l'Etat aux collectivités.

Autres dotations & subventions

Recettes que la Ville perçoit des partenaires privés ou publics dans le cadre de la mise en œuvre de ses politiques publiques.

On trouvera ici, les subventions de la CAF notamment pour la politique enfance soit 302 044,71 € (contrat enfance, ALSH périscolaire, mercredi, relais petite enfance ...) S'ajoutent à cela les compensations fiscales de l'Etat pour 558 104 €.ainsi que des subventions de soutien aux actions publiques pour 91 253,46 €

Les produits des services, du domaine et ventes diverses

Il s'agit des produits de la facturation et ventes de la commune tels que : repas scolaire, séjours,

Les droits d'entrée à la piscine, l'occupation du domaine public etc....

L'année 2022 retrouve les recettes du niveau de 2019 après 2 années de perte suite aux restrictions sanitaires.

Le produit s'élève en 2022 à 1 238 747,77€ et représente 7,19% des recettes de gestion courante.

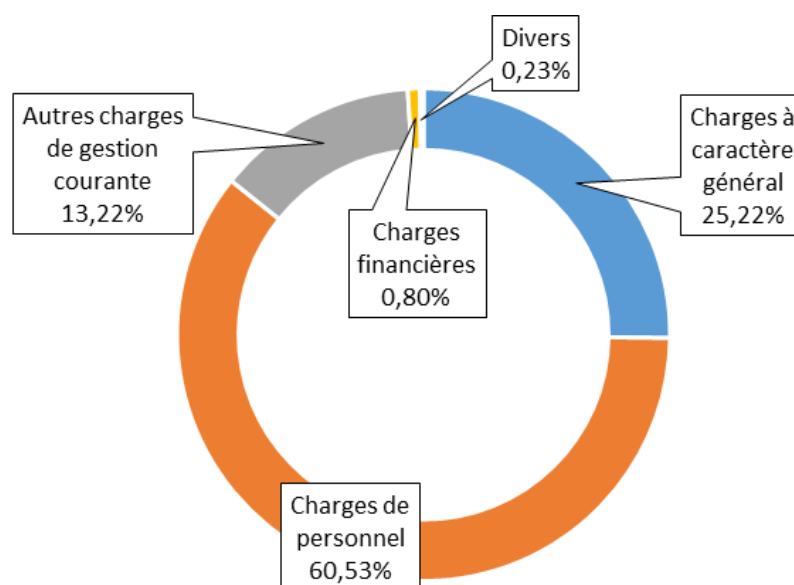
(Pour info : chiffre du Produit 2020 = 977 767.36 €)

Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement représentent 14 271 851 € au compte administratif 2022 et ont été impactées par une inflation des prix de +5,2% en moyenne sur l'année 2022.

Le choix a été fait de soutenir le territoire et les besoins des habitants à la faveur de marges de manœuvre financières existantes sans augmenter les taux de fiscalité locale ni les tarifs municipaux.

Analyse	PREVU	CA 2022	Ecart en €	Part sur total DRF
Charges à caractère général	3 861 746	3 482 317	-379 429	25,22%
Charges de personnel	8 361 000	8 357 570	-3 430	60,53%
Autres charges de gestion courante	1 875 895	1 825 343	-50 552	13,22%
Charges financières	140 000	110 480	-29 520	0,80%
Divers	33 210	31 661	-1 549	0,23%



Les charges de personnel

Principal poste budgétaire, les frais de personnel constatés s'élèvent à 8 357 570 €, conformément à la prévision budgétaire.

Toutefois, les charges nettes de personnel, c'est-à-dire diminuées des remboursements de salaires pour les contractuels en arrêt, s'établissent à 8 282 472 €. Il convient de noter toutefois que ces charges évoluent mécaniquement de 1,8% par le biais du GVT (glissement vieillesse technicité) lié aux grilles de rémunération.

Enfin, sous couvert, des principes de continuité et d'adaptabilité des services publics, l'organisation des services internes évolue pour répondre à l'évolution des besoins collectifs qu'ils soient présents ou à venir.

Les dépenses de personnel par habitant s'établissent à

559€/habitant pour Avrillé.

La moyenne de la strate est de 672 € par habitant

Les charges à caractère général

Ces charges regroupent les dépenses de gestion courante telles que les fluides (eau, électricité, gaz, chauffage), les fournitures administratives, scolaires et techniques, les frais de maintenance et d'entretien des matériels et locaux, les prestations de services diverses, les différents impôts acquittés par la Ville, les frais de télécommunication.... L'ensemble de ces charges représente 3 502 340,80 € en 2022, soit 90,69% de la prévision annuelle.

L'année 2022 est marquée par une forte inflation : +5.2% de Novembre 2021 à novembre 2022 (source Insee). Les ajustements au budget supplémentaire 2022 ont permis de réajuster les crédits alloués en tenant compte de ces faits économiques contextuels.

Il convient de citer des exemples ci-dessous démontrant ces fortes hausses dans certaines lignes budgétaires :

lignes budgétaires	Réalisé 2021	Réalisé 2022	% d'augmentation
Alimentation	262 984,03 €	394 806,91 €	50,13%
Energies	380 724,44 €	682 552,35 €	79,28%
Carburant	51 040,30 €	69 171,48 €	35,52%
*Fournitures Tvx régie	6 686,78 €	70 131,48 €	948,81%
Entretien des terrains	260 903,10 €	304 969,67 €	16,89%
Transports	16 769,76 €	24 011,70 €	43,18%
Nettoyage des locaux	38 237,97 €	48 020,71 €	25,58%

**La ligne des fournitures pour réaliser des travaux en régie est ensuite valorisée en investissement et permettent une amélioration de la CAF Nette de la commune.*

- On retrouve bien dans ces exemples les principales hausses et la forte inflation à périmètre égal.

Les autres charges de gestion courante

Leur volume total est de 1 825 343,06 €.soit 97,31% de la prévision budgétaire.

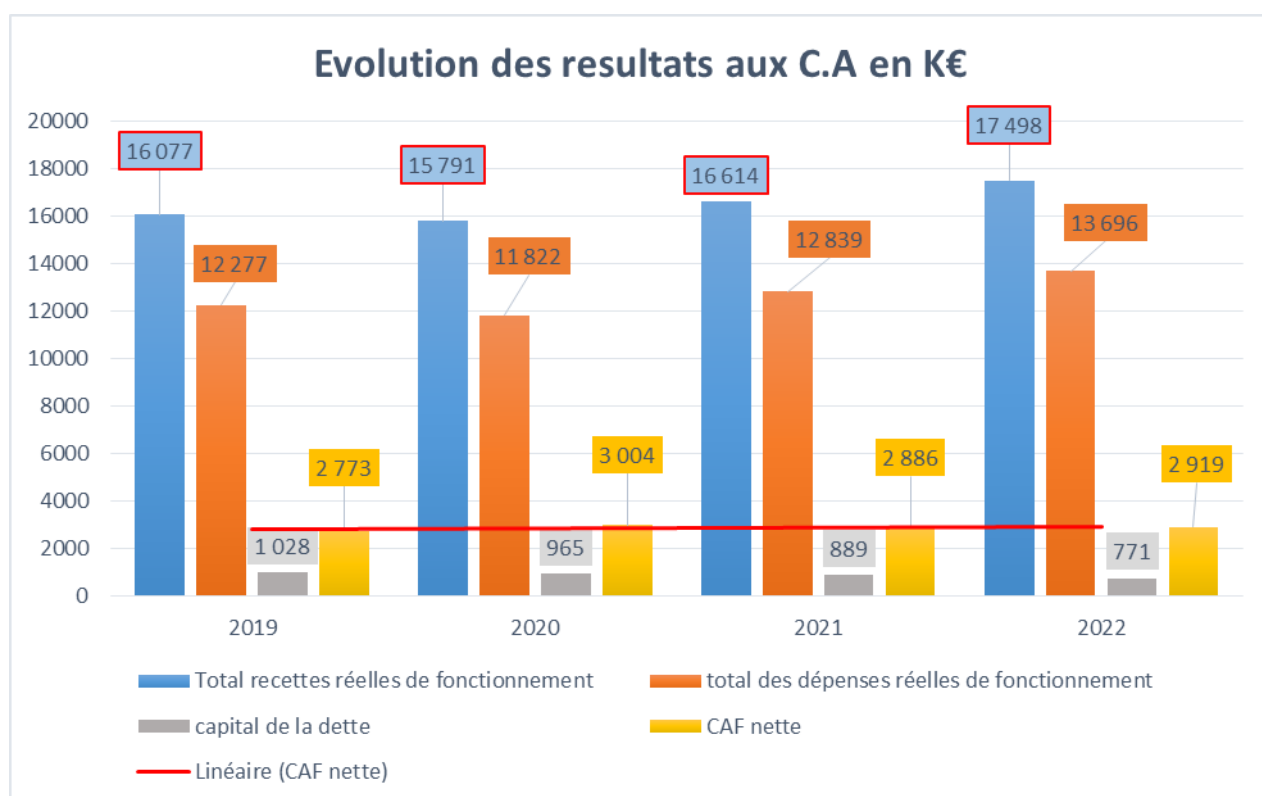
➤ Apparaissent ici, entre autres :

- les charges de fonctionnement des élus (221 263,51 €).
- les dépenses informatique en nuage « Cloud » (40 481,52 €).
- les engagements/participations de la Commune sur d'autres collectivités : CLIC 12 580€, le SIRI 358 403 €.
- les subventions au CCAS (195 017,80€) et aux budgets annexes (réserves foncières 126 469,74 € et Multi-Accueil 211 904,54 €).
- Les participations aux écoles privées pour 178 428 €

L'ensemble est complété par les subventions versées au secteur associatif soit 478 382,07€ au compte administratif.

CONCLUSION FONCTIONNEMENT

Le compte administratif 2022 maintient l'autofinancement ce qui permet de dérouler la feuille de route du mandat et de mettre en œuvre et financer en 2023, une partie des opérations structurantes telles que la Médiathèque et la reconstruction de la salle Lino Ventura.



Mode de calcul de la CAF NETTE : les dépenses réelles de fonctionnement sont diminuées des travaux en régie. La CAF NETTE correspond à la CAF BRUTE (recettes-dépenses réelles de fonctionnement) auxquelles est soustrait le remboursement du capital de la dette. Elle permet de mesurer le montant disponible pour financer les investissements.

B - SECTION D'INVESTISSEMENT

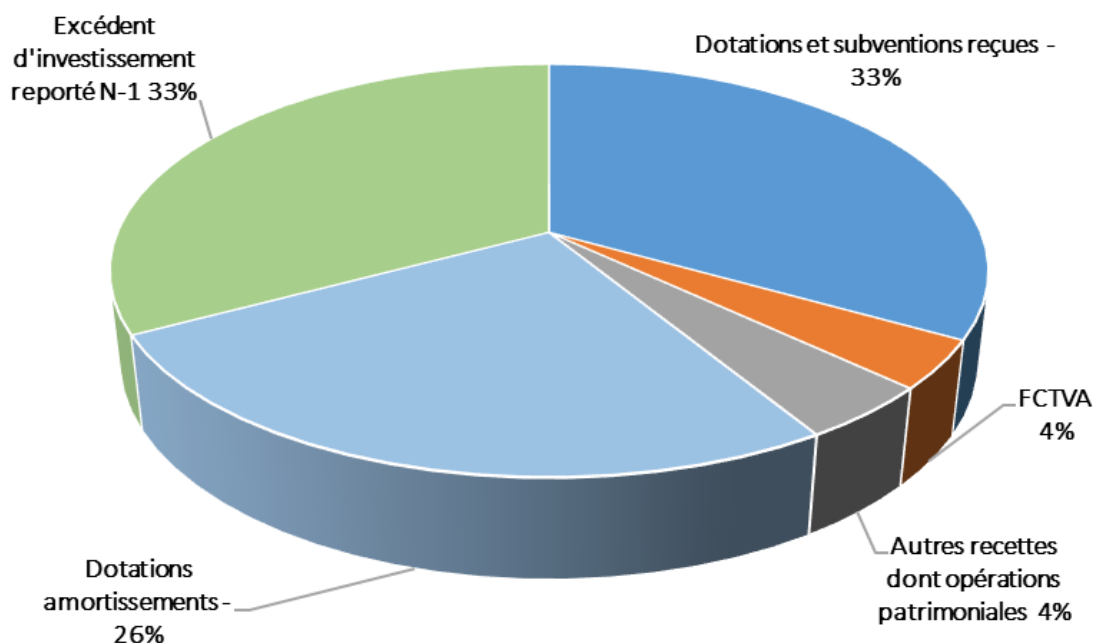
Les recettes d'investissement

En 2022, la section d'investissement est financée par les dotations (FCTVA) fonds de compensation de la TVA, subventions reçues, l'excédent d'investissement N-1, les dotations aux amortissements et les autres recettes.

Le total des recettes d'investissement s'élève à 6 837 920,19 €.

L'excédent d'investissement N-1 (2021)

La section d'investissement de l'année 2021 s'est clôturée en excédent de 2 243 580,75 €. Ce montant, repris en section d'investissement dans le budget 2022, représente 33 % de la capacité de financement des investissements.



Les amortissements

Il s'agit d'une opération d'ordre alimentée par une dépense de fonctionnement. Son niveau s'élève à 1 771 614 €. Le tout représente 26% des recettes d'investissement.

Les emprunts

Pas d'emprunt réalisé en 2022.

Au 31 décembre 2022, l'encours de dette s'élève désormais à 5 987 647,64€.

Soit 404.57€ / habitant contre 803€/habitant en moyenne pour la strate au niveau national.

Les subventions reçues

Les subventions reçues s'élevaient à 1 693 320,30 € en 2022, dont, pour les plus importantes :

- participation d'ALM accordée dans le cadre du transfert d'AFM et reversée ensuite à ALTER dans le cadre de la ZAC centre-ville (900 000 €).
- subventions Etat : 215 985.73€ pour la mise en accessibilité des bâtiments (AD'AP).
- 255 605 € dans le cadre de l'aide à la construction durable (ARCD) du plan France Relance
- 33 568.73 €€ pour la rénovation thermique de Brassens.
- 157 620.69 € pour des travaux groupe scolaire St Exupéry.

Les dotations reçues

Dont : FCTVA (fds compensation de la TVA) : 259 278.34 €.

Les taxes d'aménagement : 128 247 €.

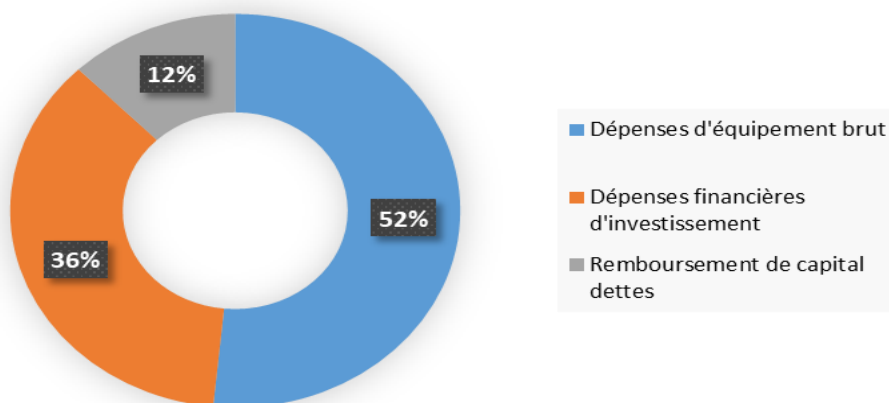
Les autres recettes

Elles représentent 293 879 € soit 4 % des recettes d'investissement et se composent principalement de :

- Des recettes patrimoniales : 201 074,25 €
- Des fonds de concours : 50 992,12 €

Les dépenses d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement (hors reprise de résultat N-1) s'élèvent à 6 706 417,83 € et se répartissent ainsi :



La dette

Le remboursement du capital de la dette a représenté 771 100 €

Les dépenses financières

Elles s'élèvent à 2 278 994 € dont 1 900 000 € pour les aménagements de la ZAC Centre-Ville.

Les Dépenses d'équipement

Elles s'établissent à 3 247 335 € et se répartissent ainsi :

	CA 2022	Politiques publiques
I- Entretien et renouvellement du patrimoine		
Tvx et entretien Groupes Scolaires op 437 dont :	137 609,98	Etre acteur de l'éducation et de l'épanouissement des jeunes
Mise aux normes diverses	30 866,18	
Relais Petite Enfance	7 164,06	
Bois du Roy	46 591,16	
Aérodrome	1 551,59	
St Exupéry	11 194,59	
Piaget	40 088,85	
Pouce Poucette	153,55	
Equipements Culturels op 439 dont :	75 418,18	dynamiser la vie associative, culturelle et sportive
Matériels et conformité Centre Culturel G.Brassens		
Matériels et Mobiliers divers op 441 dont :	152 863,06	Développer un service public moderne et proche
Camion Isuzu et benne	57 276,91	
Acquisition benne pour camion	11 406,00	
Achat véhicule de service Kadjar	19 000,00	
Mobilier Service Com.	3 889,43	
Equipement cuisine J.Piaget	2 598,00	
Syst.radio Police municipale	3 364,56	
Matériel d'entretien des locaux	39 571,68	
Matériel Esp.verts	8 727,53	
Mobilier divers services	5 821,75	
Sous total	365 891,22	

II- projets annuels			
Rénovation Thermique Centre G.Brassens Op 436	448 344,99	Agir pour l'environnement et la Transition Ecologique	
Tvx sur les Equipements Sportifs op 438 dont :	809 843,00	dynamiser la vie associative, culturelle et sportive	
Tvx gymnase Hélène Boucher	12 570,31		
Travaux piscine municipale	522 357,61		
Travaux Espace de Glisse parc Brassens	9 990,72		
Création Padel Tennis	173 007,68		
Stade Delaune	15 160,27		
Salle Tabarly	3 130,76		
Charpente courts couverts Tennis	49 687,61		
Salle M.Paradis	4 382,51		
Matériels et mise aux normes Equip.Sportifs	19 555,53		
Batiments Divers et Associatifs op 440 dont :	421 468,17	Développer un service public moderne et proche	
Aménagement locaux Josephine Baker	122 468,49		
Acq.maison 26 Ch de la Beurrière	254 900,00		
Modulaires police municipale	13 179,00		
Conformité électrique bât communaux	7 366,32		
Aménagement salle associative Victor Hugo	9 320,66		
Logiciel et alarme , detaection intrusion Mairie	12 108,00		
divers équipement bât associatifs	2 125,70		
Aménagement Esp.Verts et Voirie Op 442 dont :	112 985,74	Renforcer l'attractivité de la ville et de ses équipements	
Signalétique et mobilier urbain	57 532,88		
Tvx Jardins familiaux	8 653,70		
Tvx parking Tabarly	9 534,84		
Réfection passerelle parc Brassens	14 936,94		
Plateforme marché St Gilles	10 911,34		
Plantations	4 556,02		
Petits tvx divers - Fournitures diverses	6 860,02		
Numérique Op 445 dont :	208 729,34		Développer un service public moderne et proche
Vidéoprotection	47 875,22		
Logiciel Civil Finances	54 321,65		
Licences Office	29 850,00		
Logiciel Arpège et portail citoyen	53 766,10		
divers matériels informatiques et téléphonie	22 916,37		
Espace de Glisse Op 452 : Frais de Maitrise d'œuvre	5 715,36	Etre acteur de l'éducation et de l'épanouissement des jeunes	
Transition Ecologique Op 454 : Réfection et isolation toitures bâtiments communaux	746 418,76	Agir pour l'environnement et la Transition Ecologique	
Budget participatif			
sous total	2 753 505,36		
III- Fonds de concours			
Fds de concours versés Aides PLH et révision A.Compensation	208 161,00	Renforcer l'attractivité de la ville et de ses équipements	
Participation ZAC Centre-Ville	1 900 000,00		
Opération pour compte de tiers Tvx ALM régularisation -Voirie Eaux pluviales	170 832,96		
sous total	2 278 993,96		
IV - Opérations Pluriannuelles Projets structurants			
Travaux en cours Fin Marie Paradis (Chap 23)	36 360,57		
Déconstruction et Reconstruction Ventura Op 449 : déconstruction	26 240,00	Agir pour l'environnement et la Transition Ecologique	
Médiathèque Op 453 avance Alter Etudes & Programmation	65 338,00	Agir pour l'environnement et la Transition Ecologique	
sous total	127 938,57		
TOTAL GENERAL	5 526 329,11		

Toutefois, pour être exhaustif, il convient d'intégrer dans ce total, la participation de la ZAC centre-ville vue en dépenses financières précédemment. Ainsi retraité, l'effort d'équipement de la Ville s'élève à 5 526 329.11 €.

Synthèse des excédents 2022

SYNTHESE DES EXCEDENTS			
	DEPENSES	RECETTES	EXCEDENTS
FONCTIONNEMENT	15 620 584,96	23 995 923,43	8 375 338,47
INVESTISSEMENT	6 706 417,83	6 837 920,19	131 502,36
EXCEDENT GLOBAL			8 506 840,83

C - Conclusion Budget Principal

- Tant en fonctionnement qu'en investissement, la municipalité garde le cap fixé par les Avrillais au moment des élections municipales de 2020.
- Malgré une conjoncture encore tendue, qui est liée aux crises successives que nous subissons depuis trois ans (sanitaire, énergétique, climatique...), la Ville continue de mettre en œuvre sa stratégie financière qui repose sur deux piliers : en fonctionnement, une gestion rigoureuse et saine qui permet une remise à niveau des politiques publiques et des services municipaux ; en investissement, une politique volontariste et ambitieuse pour préparer l'avenir d'Avrillé et des Avrillais à court, moyen et long termes.
- A mi-mandat, les marges de manœuvre financières sont confortées.
- Le niveau très faible de l'endettement de la collectivité permet de financer sans difficulté les équipements importants prévus dans le programme de la municipalité (construction d'une médiathèque, reconstruction de l'espace Lino Ventura, création d'un parc de glisse...) et, ainsi, de répondre aux ambitions des Avrillais pour leur ville.

2 - LES BUDGETS ANNEXES

A - Le budget Réserves foncières

Concrètement, le budget principal participe annuellement au budget « réserves foncières » sans pour autant assurer l'équilibre budgétaire. Il s'agit d'un budget qui attire peu d'écriture en section de fonctionnement, l'ensemble des activités se situant dans la section d'investissement par l'achat et la cession de biens fonciers.

Le fonctionnement

La section de fonctionnement est équilibrée à 133 359,43 € en dépenses comme en recettes :

Les dépenses réelles de fonctionnement 94 721,43 € se répartissent pour 66,42% (62 909,85€) en charges financières, le solde, 33,58% (31 811,58 €), en charges courantes.

Les recettes réelles de fonctionnement sont composées à 96,10% (126 469,74€) de la participation du budget principal, 3,90% (5 126,47€) des revenus des immeubles.

L'investissement

Investissement	dépenses
déficit antérieur reporté	2 072 181,37 €
opérations patrimoniales	253 099,15 €
remb emprunt	553 475,46 €
acquisitions foncières	247 975,71 €
Total	3 126 731,69 €

Investissement	Recettes
immobilisations	38 638,00 €
opérations patrimoniales	253 099,15 €
Total	291 737,15 €

La section d'investissement est déficitaire de 2 834 994.54 €, ce chiffre est à relativiser par rapport aux produits des ventes à venir de 1 994 050€.

Une fois ces opérations comptabilisées, le déficit ne sera plus que de 840 944,54€

La dette

L'encours de dette au 31/12/2022 s'élève à 3 307 337,59 € soit 223,47 €/habitant.

B - Le budget Multi-Accueil

Le budget principal participe annuellement au budget « Multi-Accueil » afin d'en assurer l'équilibre budgétaire en section de fonctionnement. Il s'agit essentiellement d'un budget de fonctionnement qui attire peu d'écritures en section d'investissement ; le bâtiment étant récent.

Le fonctionnement

La section de fonctionnement est équilibrée à 637 538,26 € en dépenses comme en recettes :

Les dépenses de personnel représentent 85% des dépenses total du budget. S'agissant d'un équipement dédié à la petite enfance, les taux d'encadrement sont contraints et déterminés par la CAF. Les remplacements sont étudiés au plus près des besoins afin d'assurer la continuité de service.

Les recettes de fonctionnement se décomposent ainsi :

- CAF : 305 835,99 €, soit 48 % du budget
- participation Ville : 211 904,54 €, soit 33 % du budget
- participations des familles : 103 371,42 €, soit 16 % du budget
- Atténuation de charges (remboursement salaires CPAM) : 15 379,49 €, soit 3% du budget

L'investissement

La section d'investissement est excédentaire de 2 309,28€ : total dépenses 2 261,10 € et total recette avec report de l'année antérieure 4 570,38 €. Faible niveau de consommation lié exclusivement au renouvellement des matériels.

Il n'y a pas d'emprunt sur ce budget.